

RÈGLEMENT DU MEETING

Samedi 4 juin 2022

Cher(e) ami(e) athlète,

Le CDA86 organise, le SAMEDI 4 juin 2022 prochain (en semi-nocturne), le « Meeting National d'Athlétisme de POITIERS », au stade communautaire de Rébeilleau dont les **épreuves classées nationales sont :**

HOMME : 110H - 400m – Hauteur - 800m

FEMME : 100H – 200m – Longueur - Poids

Comme prévu au cahier des charges des « Meetings Nationaux », il nous appartient d'inviter prioritairement pour ces 7 épreuves les athlètes des listes transmises par la FFA, dans laquelle votre nom figure.

C'est donc avec plaisir que nous vous invitons à participer à notre Meeting.

EPREUVES NATIONALES :

Les « primes-podiums » sont les suivantes : **400 € au 1er, 300 € au 2ème, et 200 € au 3ème**. Ces primes seront adressées aux athlètes concernés après le Meeting (ou après les résultats d'éventuels contrôles anti-dopage).

Des primes à la performance (IA-IB-N1) seront distribuées sur les épreuves nationales pour les trois premiers seulement en plus de la récompense du podium.

- **N1:200€**
- **IA/:300€ .IB:250€**

Les remboursements des frais de déplacement sont effectués sur la base du cahier des charges fixé par la FFA soit l'équivalent du tarif SNCF 2ème classe. Il ne pourra être effectué que sur présentation des justificatifs. Les frais kilométriques seront pris en charge à 0,15cts/km. **Ces remboursements concernent uniquement les épreuves nationales pour les 8 premiers** citées ci-dessus.

Une navette sera mise en place à partir de la gare de Poitiers à condition de nous avoir transmis **vos horaires 7 jours avant** votre arrivée aux coordonnateurs du meeting. Cette navette permettra de relier l'hôtel au Stade communautaire Rébeilleau.

Les frais de séjour seront pris en charge dans la limite **d'une nuit** dans une chambre avec le petit déjeuner inclus, puis d'un repas froid le soir du meeting.

L'hébergement, si besoin est, se fera en hôtel en chambre double. Le nom de l'hôtel sera communiqué dès la réception de votre inscription. Des frais complémentaires (hébergement) seront traités au cas par cas.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous donner une réponse positive (en précisant si vous souhaitez être hébergés) ou négative avant le 23 MAI. Au-delà de cette date, et sans réponse de votre part, nous considérerons que vous ne souhaitez pas participer au Meeting National de POITIERS et votre place sera attribuée à un autre athlète.

EPREUVES INTER-REGIONALES :

Les « primes-podiums » sont les suivantes : **100 € au 1er, 75 € au 2ème, et 50 € au 3ème aux participants de la finale.** Ces primes seront adressées aux athlètes concernés sous 15 jours après le Meeting (ou après les résultats d'éventuels contrôles anti-dopage).

MINIMA :

Les minima d'engagement sont **pour les épreuves Interrégionales de niveau mentionné dans la grille ci-dessous.**

L'organisateur a la possibilité de refuser des participants si les listes d'inscriptions sont complètes.

La compétition est ouverte à partir de la catégorie « cadet(e) », s'ils lancent les engins avec le poids de leurs catégories, ils n'auront pas droit aux primes, sauf s'ils lancent avec le poids des séniors et accèdent aux podiums et aux performances. Le meeting est ouvert également pour des animations jeunes (BE/minimes) dans le cadre de l'UNSS/FFA. Un relais 10x400m pour les entreprises, et un relais 10x200 pour les collèges labélisés « Génération 2024 » et équipe BE/minimes des clubs de la Vienne.

GRILLES : Minima pour les interrégionaux

FEMININ		
	800 m	2'30
	DISQUE	35m
	PERCHE	3m
MASCULIN		
	3000 M	9'30
	100M	11''35
	PERCHE	4m

Engagements :

Aucune inscription sur place.

Les inscriptions inter-régionales devront nous parvenir avant le 30 mai 12h via notre site :

Ceci n'est pas valable pour les épreuves nationales, les inscriptions se font uniquement sur invitation ou par les organisateurs (voir contacts)

DROIT A L'IMAGE : Chaque participant (ou son représentant légal) au meeting accorde le droit aux organisateurs d'enregistrer, en partie ou en totalité, sa participation au meeting sous forme de photos, vidéos ou tout autre moyen existant et de les utiliser à des fins promotionnelles et commerciales, sans limite de temps, sans lui devoir aucun droit financier. Toute prise de vue, toute photographie, toute reproduction par un participant ne devra être destinée qu'à un usage privé.

Renseignements :

Alain DEVAUX,

Président du Comité départemental de la Vienne

Tel : 06 86 70 14 32

Mail : devveaux7070@orange.fr

Coordonnateurs du meeting

Sébastien Cousson

Tel : 06 46 81 22 43

Mail : meetingnational.poitiers@gmail.com

Anna Bellamy

Tel : 06 89 82 16 65

g

Sibylle Retour

Tel: 06 20 36 76 94

Mail : sibylleretur@yahoo.com

Contacts athlètes nationaux :

Gérard LACROIX

Tel : 06 11 86 07 26

Mail : gerard.lacroix@sfr.fr

Le Comité Départemental Athlétisme de la Vienne